



L'an deux mil dix neuf, le dix neuf avril à 18 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU, G. CROS, C.FREUND, M.TRICOIRE, C.DEMARCY.

Absents et accusés : C.CASTILLO, S.BENARD

Séance ouverte à 18h10

## **1. Comptes Administratifs 2018 M14**

### **Lecture du CA 2018, Dépenses Fonctionnement**

- Précisions apportées sur les lignes 615231 (voirie) et 617 'crépine du lac)
- Précisions 012 Charges de personnel
- Précisions 65 Autres charges de gestion courante.

### **lecture du CA 2018 Recettes Fonctionnement**

- Précisions 70 Produits des services
- Précisions 73 Impôts et taxes

### **lecture CA 2018 Dépenses Investissement**

- Précisions sur la ligne 024 (Grange Raynaud)

## **Lecture CA 2018 EAU et Assainissement M49**

- Précisions sur la ligne 673 (Titres annulés)

## **Lecture CA 2018 MNR**

Pas de commentaires

## **Vote des CA**

### **M14**

Fonctionnement : 263.381,14€ en dépenses  
Dépenses : 352.130,06€ en recettes

### **M49**

Exploitation : 45.685,92€ en dépenses  
58.799,60€ en recettes  
Investissement : 23.330,71€ en dépenses  
19.131,68€ en recettes.

### **MNR**

Exploitation : 10.570,71€ en dépenses  
15.031,94€ en recettes  
Investissement : 3.859,04€ en dépenses  
8.985,55€ en recettes

**Vote POUR à l'unanimité**



## **2. Examen et vote des taux d'imposition**

### **Vote à l'unanimité**

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Taxe habitation        | 12,07%  |
| Taxe foncière bâti     | 28,13%  |
| Taxe foncière non bâti | 171,85% |

Taxes inchangées par rapport à 2018  
Produit attendu : 100.126€

## **3. Vote du budget 2019 M14 (Commune)**

- Précisions 617 (Études et recherches) : montant en prévision des travaux à faire sur la crêpine du lac.

### Modifications :

65541 (compensations charges territoriales)  
mettre 34.370 à la place de 35.000€

6574 (subventions de fonct. person. droit privé) :  
mettre 5.855€ à la place de 5.825€

Précision 101 (Halle) montant correspondant aux coûts de finition : rideau de fermeture et bar couvert

Précision 102 (Barrage de Bugarach) : montant lié aux coûts d'étude de cubage, déclassement, rapport d'inspection DRÉAL.

Précision 42 (Travaux bâtiments) : Toitures gîtes et Presbytère.

Précision 76 (Achat de terrains) : Affaire B. Rivault au lieu dit la Lauzade, la commune va se rapprocher des Domaines pour avoir une estimation du prix des terrains concernés parcelles 457 et 458.

Précision 78 (Voirie) : montant en prévision des travaux suite aux inondations.

Précision 90 (Éclairage public) : finition de la partie en amont de la Mairie avec des éclairages alimentés avec des panneaux photovoltaïques.

Précision 98 (Observatoire des vautours) : point sur ce financement et les points techniques.

Lecture annexe IV détail des subventions

Demande du groupe d'animation de la bibliothèque municipale pour un budget annuel de financement.

Le CM demande des précisions sur les besoins, la commune réexaminera la demande le moment venu.

## **4. Vote du budget 2019 M49 Eau et Assainissement**

Pas de remarques pour la partie fonctionnement

Idem pour la partie Investissement.

**Le CM prend une délibération à l'unanimité demandant à ce que la commune conserve la gestion de l'eau jusqu'en 2026, date butoir de la loi NOTRE et au delà la commune se positionne pour assurer la poursuite de la gestion de l'eau et ce quelque soit le souhait de la CC du Limouxin.**



## **5. Vote du budget 2019 MNR**

Changement montant : transférer le montant 3.931,60€ du 2313 sur le 2158.

Prévoir de repeindre la porte entre la laverie et la cuisine et enlever le salpêtre dans le bac à douche ainsi qu'une porte moustiquaire extérieur laverie.  
Demander des devis pour la cellule de refroidissement.

## **6. Questions diverses**

Délibération concernant le devis de ISL (étude barrage) d'un montant de 24.787,50€.

Lecture courrier de M.C. LOUVET et D. LEMMENS concernant leur demande de changement de titulaire du bail de location de leur logement.

**Accord du CM moins un vote contre.**

Délibération du CM concernant le changement fr dénomination suite au regroupement des communes de Roquetaillade et Conilhac la Montagne.

Courriers de J.NEGRE concernant le chemin de Matali.

Réponse la réhabilitation des chemins ruraux n'ayant pas été pris en compte dans les montants des dégâts suite aux inondations, la commune règlera en premier les priorités.

Sortie de la départementale de la route de la Vialasse, la commune va demander aux service des routes afin que soit posé des panneaux croisement sur la départementale. Pour le miroir, la question va être posée au CD11 sur la possibilité ou non d'installer ce panneau.

Parapet du pont de la Vialasse, la commune va se rapprocher auprès du CD11 sur les techniques possibles pour trouver une solution.

Courrier SYADEN proposition d'achat groupé de l'électricité par un groupe de communes

**Accord du CM**

Covaldem : broyage des végétaux, lecture du courrier,

**Rdv à prendre avec le responsable pour organiser cette action.**

Courrier CC du Limouxin concernant les colonnes poubelle,

**Rdv à prendre avec le responsable pour définir l'implantation des colonnes : la Vialasse, le Linas, le village x2.**

Lecture du courrier de S. RIVAT concernant le non respect de l'accueil touristique.

**Un courrier va être envoyé à J.RIVAT demandant à ce qu'il fournisse les documents administratifs encadrant son activité touristique dans un délai de 8 jours. Sans réponse passé ce délai la commune entamera les démarches nécessaires.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

Signé par le secrétaire de séance : Y. ROULLAUD